

## Compte-rendu CTL du 16 octobre 2019

Le Comité Technique Local s'est réuni les 16 octobre 2019, après un boycott de la première convocation le 4 octobre 2019.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1 – Approbation des procès-verbaux des CTL des 26 mars, 4 avril, 29 avril, 10 mai, 24 mai, 3 juin, 25 juin et 1er juillet 2019
- 2 – Fusions de Services des Impôts des particuliers installés sur le même site dans une même commune (Roubaix et Valenciennes)
- 3 – Modification des Horaires d'ouverture au public des trésoreries de Phalempin et Hondschoote
- 4 – SIP : modification des horaires d'ouverture au public et instauration de plages d'accueil sur rendez-vous
- 5 – SIE : mise en oeuvre de l'accueil exclusif sur rendez-vous
- 6 – Fermeture au public des SPFE de Dunkerque, Valenciennes et du SDE de Lille tous les après-midi à compter du 14 octobre 2019
- 7 – Réinstallation de certains personnels de la Division des Opérations de l'État
- 8 – Questions diverses
- 9 – Réorganisation de la Division SPL
- 10 – Pilotage du projet NRP : présentation de l'équipe projet et création d'une cellule NRP au sein du pôle Gestion Publique

Après lecture des déclarations liminaires des organisations syndicales, les débats ont été ouverts.

Le premier point traité était la fusion des SIP installés sur le même site. La direction s'est forcée à nous démontrer que le regroupement des sites de Roubaix et Valenciennes est uniquement administratif et que rien ne changerait au niveau de l'organisation de leurs services. Les différentes OS ont souligné qu'il y allait avoir des réaménagements, tant matériels qu'humains. La direction a également évoqué l'idée de créer un bureau distant pour les services fonciers. Elle s'est également engagée à ce que rien ne bouge au 1<sup>er</sup> Janvier 2020 et que cette réorganisation aurait lieu bien plus tard. Les élus de Solidaires Finances Publiques n'ont obtenu aucune réponse satisfaisante et claire sur le changement qui sera réellement effectif pour ces services. Les élus de Solidaires Finances publiques ont donc voté contre cette proposition.

Ensuite, concernant la modification des horaires au public pour les trésoreries de Phalempin et Hondschoote, la circulaire SRP 158 du 22/10/2014 a interpellé les élus Solidaires Finances Publiques sur



un point. En effet cette note stipule que l'amplitude horaire hebdomadaire minimale est de 24h par semaine pour des CDFIP implantés dans des communes comptant plus de 10000 habitants et 16h pour celles en comptant moins. En l'occurrence Hondschoote et Phalempin sont effectivement des communes de moins de 10000 habitants chacune, mais quid du bassin de population géré par ses 2 trésoreries ?

La trésorerie de Phalempin gère 9 communes pour un bassin de 23 250 habitants, celle d'Hondschoote gère 8 communes pour un bassin de plus de 15 000 habitants.

La réponse de la direction était qu'effectivement cela était mal formulé mais qu'il en était ainsi est que c'était la commune d'implantation du site qui primait.

Si ces trésoreries se sont prononcées pour ses fermetures, il faut bien sûr en tirer les conclusions bien évidentes : un manque de moyens humains afin de pouvoir assurer correctement leurs missions.

3 personnes à Hondschoote, 5 à Phalempin cela est bien trop peu.

Le service public par le biais du principe de continuité doit permettre de satisfaire les usagers de façon continue, sans retard et sans interruption.

Les élus de Solidaires finances publiques ont donc voté contre cette proposition, non pas contre la volonté des agents, mais parce que nous exigeons que les moyens humains nécessaires soient bien alloués dans chaque poste comptable.

Le point suivant fut l'élargissement de la mise en place de l'accueil sur RDV dans les SIP. Les élus Solidaires Finances Publiques ont interpellé la direction pour lui rappeler que plusieurs sites n'avaient pas été concertés et informés pour cette mise en place, et que concernant la mise en place de l'accueil sur rendez-vous exclusif, une partie de la population se retrouve exclue de service public ces mêmes jours. Le constat a été fait pour démontrer que malgré les jours de fermetures l'affluence restait la même par rapport à l'année dernière, et qu'elle se reportait donc sur les autres jours de la semaine.

Nous avons également alerté la direction quant à la sécurité des agents à l'ouverture des portes suite à ses accueils. L'administration nie les conflits que l'on constate pourtant sur les accueils résiduels.

L'administration n'ayant pas de réponse satisfaisante à nous faire part, elle a préféré reporter ce point concernant les sites faisant de l'APRDV exclusif et n'a soumis le vote que pour Roubaix, Valenciennes, et Lomme. Les élus Solidaires Finances Publiques ont donc voté contre cette proposition.

Concernant la mise en œuvre de l'accueil exclusif sur rendez-vous en SIE, force est de constater que les propositions de l'administration vont encore et toujours dans le même sens : celui de la destruction du service public et en particulier de l'accueil. Selon la direction, les professionnels peuvent prévoir leurs besoins de renseignements, et donc planifier leur agenda afin de venir au SIE. C'est une fois encore méconnaître la réalité des services. Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre cette proposition.

Pour le point sur la fermeture au public des SPFE, les élus de Solidaires Finances Publiques ne peuvent que constater qu'il s'agit de la pérennisation d'une situation qui devait être provisoire, et regrettent une fois de plus une décision allant dans le sens de la casse du service public. Les élus de Solidaires Finances Publiques ont voté contre cette proposition.

Les questions diverses ont été une fois encore la démonstration du mépris de l'administration envers ses agents. A titre d'exemple, les élus de Solidaires Finances Publiques ont soulevé un problème ayant eu lieu lors de la journée de grève du 16 septembre 2019. Un responsable de site a obligé des agents à finir leur journée de travail à 17h30, puisqu'il désirait lui-même partir alors qu'il était responsable de la fermeture du site ce jour. L'administration n'a rien trouvé à répondre à ce sujet.

Solidaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative – 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solidairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solidairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solidairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solidairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solidairesfinancespubliques59)

Enfin, concernant les points sur la réorganisation de la Division SPL et le Pilotage du projet Nouveau Réseau, l'intersyndicale a refusé de siéger, et a donc quitté le comité technique. Nous ne creuserons pas nous-même la tombe de la DGFIP.

Solitaires Finances Publiques 59  
Cité Administrative – 9<sup>e</sup> étage – 175 Rue Gustave Delory – 59000 LILLE  
Tél : 03 20 95 63 90



[solitairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:solitairesfinancespubliques.dr59@dgfip.finances.gouv.fr)  
[solitairesfinancespubliques59@gmail.com](mailto:solitairesfinancespubliques59@gmail.com)  
[Solitairesfinancespubliques59@facebook.com](https://www.facebook.com/Solitairesfinancespubliques59)